



Beignon, la porte sud de  
Brocéliande

# Au fil de l'Aff

bulletin municipal novembre 2022  
n°49



P. 4  
plan vélo



P. 12  
Vie  
des écoles



P. 18  
Portrait  
d'Ukrainiens

## Mairie

2 Rue des Perrières,  
56380 - Beignon

02 97 75 73 55  
mairie@beignon.fr  
www.beignon.fr

du mardi au samedi  
de 8h00 à 12h00

## Agence Postale

2 Rue des Perrières,  
56380 - Beignon

du mardi au vendredi:  
8h30-12h00  
le samedi:  
8h30-11h30

## École Sainte Marie

4 Rue du Pourpris,  
56380 - Beignon  
02 97 75 74 00

## École Germaine Tillion

1 Rue du Pâtis,  
56380 - Beignon  
02 97 75 73 37

## Déchetteries

**Plélan Le Grand**  
le pont de Trégu,  
35380 -

02 99 61 87 27

### Porcaro

la Lande de la Fonta-  
nelle 56380 -

02 97 89 59 84

## Médiathèque

4 Rue Monseigneur Bécél,  
56380 - Beignon

02 97 75 84 87  
mediatheque@beignon.fr  
www.mediatheque.beignon.  
opac3d.fr

mardi:  
10h00-12h30 - 15h00-19h00

mercredi:  
9h00-12h30 - 14h00-19h00

jeudi: 15h00-19h00

samedi: 9h00-12h30

## L'Artothèque de Brocéliande

26 rue St Cyr-Coëtquidan 56380  
- Beignon

07 68 70 83 58  
06 58 63 63 15  
artothequedebroceliande  
@gmail.com  
www.lapaimpontaise.jimdofree.  
com

vendredi:  
17h00-19h00  
samedi:  
10h30-12h30 - 14h00-18h30

# SOMMAIRE

- 3 Edito du maire
- 4 Plan vélo
- 6 Extraits des délibérations du conseil
- 8 Retour en images
- 10 Vie culturelle et associative
- 12 Ecole Germaine Tillion
- 13 Ecole Sainte-Marie
- 14 Vie municipale
- 16 Portait d'entreprise
- 17 De l'Oust à Brocéliande Communauté
- 18 Portrait d'Ukrainiens
- 20 État civil



## Mes chers concitoyens et concitoyennes,

Une nouvelle année va s'achever dans quelques semaines. L'annonce de la fin des mesures sanitaires a sonné comme une libération pour nous tous. Mais la conjoncture est source d'inquiétudes : l'inflation pèse sur notre pouvoir d'achat, la guerre n'en finit pas et l'équilibre politique en France n'est pas construit. Par ailleurs, les déséquilibres climatiques que nous connaissons fragilisent notre quotidien et nous obligent à beaucoup d'humilité. Gardons cependant notre optimisme !



Avec l'équipe qui m'entoure, riche, complémentaire et travailleuse, nous avançons sereinement sur nos projets de mandature et toujours en confiance, je remercie tous les élus pour leur travail. J'en profite également, pour remercier tous les agents pour leur implication et leur dévouement.

Nous portons toujours autant d'attention à rester au plus près de vous et de vos préoccupations. Les réunions de quartiers du printemps nous ont permis de constater que vous êtes satisfaits de notre travail et de notre disponibilité.

Cet édito est l'occasion pour moi de faire le bilan de l'année écoulée et de tracer les perspectives pour l'année à venir.

Concernant l'urbanisme, les 17 lots du lotissement les Rosais 3 ont été vendus en quelques mois au prix de 56€ le m<sup>2</sup>, et nous allons commencer à commercialiser les 15 lots des Rosais 4 au prix de 62€ le m<sup>2</sup>. Nous sommes en cours de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui devrait être approuvé en septembre 2023. Les services de l'Etat nous demandent de tendre vers une réduction drastique des

futures zones urbaines, pour aller vers l'absence de consommation d'espace à l'horizon 2050. Les collectivités morbihannaises sont conscientes qu'il faille réduire les zones constructibles mais nous voulons que cela se fasse dans la concertation et l'équilibre.

Concernant la voirie, une somme importante a été mise au budget en 2022. Des trottoirs ont été posés à Launay, la route du Plessis a été refaite sur la totalité de sa longueur et 3 passages de politesse ont été mis en place suite à des échanges avec les riverains qui se plaignaient de la vitesse excessive. L'an prochain, ce sera le tour de l'allée du Verger et des trottoirs de la rue Dom Guillaume.

Début juillet dernier, les communes de Beignon et Campénéac ont signé une convention pour un partenariat en matière de cantine scolaire. Un restaurant en régie va se construire à Campénéac, une équipe de cuisiniers sera mise en place afin de préparer les repas pour les écoliers des 2 communes. Les repas seront livrés chauds à Beignon. La commune participera à l'investissement et au fonctionnement. Les travaux débuteront à Campénéac au printemps 2023 sur l'actuel terrain de tennis.

Les travaux de pistes cyclables et d'aménagement de carrefours ont démarré et dureront jusqu'à la fin du printemps. La ligne Go Bus va être remplacée à partir du 3 janvier par une ligne régulière Redon-Guer-Beignon-Plélan le Grand.

Nous allons basculer dans quelques mois vers la deuxième moitié de mandature qui sera consacrée à la reconstruction totale de l'épicerie-boucherie Les Halles de Brocéliande. Le choix de la maîtrise d'œuvre sera effectué dans quelques semaines.

Avec un petit peu d'avance, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année entourés de tous vos proches. J'en profite pour vous inviter aux vœux du maire qui se tiendront le samedi 14 janvier à 18.30.

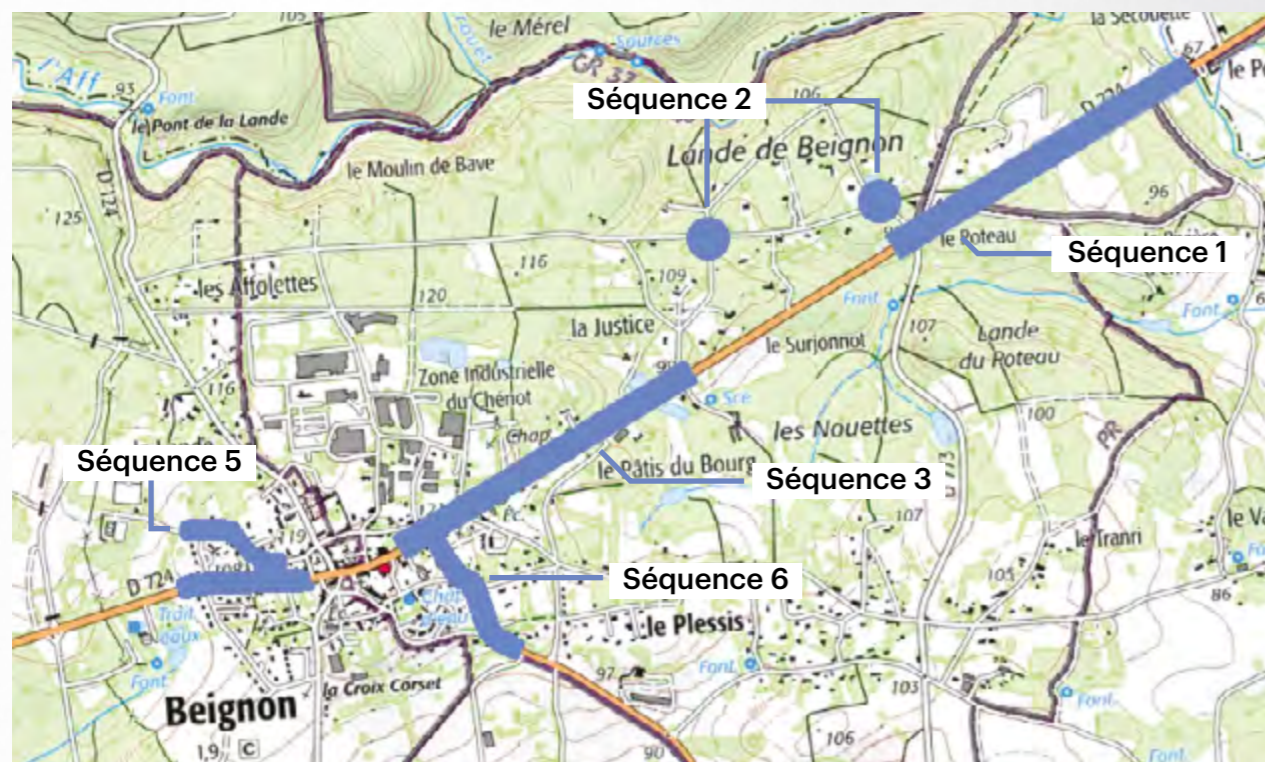
Vous trouverez l'invitation dans ce bulletin d'informations municipales.

**Sylvie HOURMAND**  
Maire de Beignon

# LE SCHÉMA VÉLO

## Plan des travaux et aménagement du centre bourg.

Pendant cinq mois, la commune va connaître des travaux importants. L'objectif de ce chantier : créer un itinéraire cyclable de près de trois kilomètres reliant le pont du Secret au complexe sportif, via les bois et réaménager des carrefours. Le projet est subventionné à 75% par l'Etat, la Région et le Département du Morbihan.



### SÉQUENCE 1 :

Piste cyclable entre le pont du Secret et le Poteau



### SÉQUENCE 2 :

Plateau surélevé 4 branches, secteur chemin de la Callune-La Justice. (Travaux prévus pour avril 2023).



### SÉQUENCE 2bis :

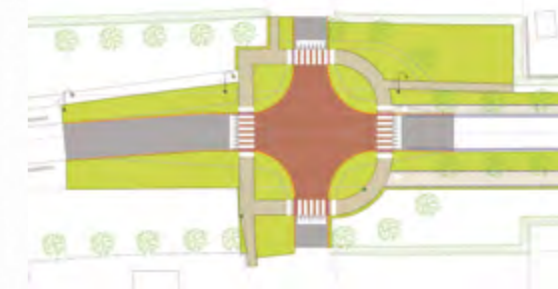
Plateau surélevé 3 branches, secteur chemin des Ajoncs-le Poteau. (Travaux avril 2023)



### SÉQUENCE 4 :

Carrefour Clos des marronniers / Clos de la Chesnaie : plateau 4 branches et piste cyclable intégrée.

(Travaux plateau et piste cyclable jusqu'à l'allée du Closet, novembre - décembre 2022).



### SÉQUENCES 3-6 :

Aménagement d'un plateau 4 branches au niveau de la Zone Industrielle et création d'une piste cyclable côté Nord jusqu'au Surjonnot (vue d'ensemble venant de Plélan le Grand).



# Extraits des délibérations

*l'intégralité des délibérations est disponible sur le site internet  
www.beignon-porte-sud-broceliande.fr*

**29.04.2022**

## **Révision des tarifs des services communaux**

Détail des tarifs sur:

[www.beignon-porte-sud-broceliande.fr](http://www.beignon-porte-sud-broceliande.fr)

Concernant: la cantine, la garderie, le cimetière, les photocopies, la location des salles, la médiathèque, l'assainissement collectif.

## **Rénovation magasin d'alimentation Halles de Brocéliande : Consultation étude structure et étude du coût de démolition**

Le conseil municipal souhaite la rénovation du magasin d'alimentation générale (boucherie-épicerie), dénommé les Halles de Brocéliande situé au 2 rue de la Mare aux Toux.

Au vu du diagnostic réalisé par le Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) et suite aux devis reçus en Mairie, le conseil décide de retenir à l'unanimité : l'entreprise ECTS pour l'étude de la charpente (3 320 € HT) et l'entreprise Ginger DELEO pour le coût de la démolition (2 500 € HT).

## **Schéma vélo : validation de la phase avant-projet définitif (APD)**

Le maire présente au conseil municipal les avancées des travaux du projet de schéma vélo au stade avant-projet définitif. Plusieurs secteurs ont été retenus.

**20.05.2022**

## **Demande de subvention itinéraire cyclable Dispositif Bien Vivre partout en Bretagne**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention au titre du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne » de la Région Bretagne, dans le cadre du projet de développement de la mobilité douce via le déploiement de pistes cyclables et l'achat de vélo-bus sur son territoire. Il valide le plan de financement du projet.

## **Choix du prestataire pour la modification scénique (sonorisation et visio-projection) de la salle multifonction.**

Le conseil municipal décide de retenir la société «Spectaculaires» pour la modification scénique de la salle multifonction pour un montant de 10 082,66 € HT (sono, grand écran, vidéo projecteur, micros)

**15.06.2022**

## **Choix du prestataire pour l'acquisition d'un tracteur et reprise de l'ancien tracteur Renault Celtis**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de la société Duval pour un montant de 35 500 € HT.

## **Vote des subventions – ajustement**

Suite à la délibération du 25 mars 2022 approuvant le tableau des subventions 2022 allouées aux différentes associations

# suite ...

sportives et culturelles de la commune, il est apparu que l'association de l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) n'a pas été prise en compte.

## **Convention d'adhésion avec le CDG 56 au dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissement sexiste**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention d'adhésion avec le CDG 56 au dispositif et indique que le montant de l'adhésion est de 180 € calculé compte tenu de ses effectifs de 20 agents.

## **Renouvellement du dispositif « Argent de poche »**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les conditions de mise en œuvre du dispositif « argent de poche » et précise que la contrepartie financière versée aux jeunes retenus sera de 15 € par ½ journée.

## **Choix de l'entreprise pour les travaux au carrefour de Launay**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de la société Colas pour un montant de 7 240 € HT pour la mise en place de bordures/ trottoirs à Launay.

**26.08.2022**

## **Choix de l'entreprise pour la réalisation de travaux de voirie et d'aménagement de deux passages de politesse route du Plessis**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise EUROVIA pour un

montant de 79 000 € HT.

## **Renouvellement de la convention de l'Association Vive Le Sport (AVLS)**

Le conseil municipal autorise à l'unanimité, le maire à signer la convention avec AVLS de mise à disposition d'un éducateur à la commune pour un total de 485 heures par année scolaire pour la réalisation des « activités communales » suivantes : Animation de temps d'ateliers garderie (198 heures), projet sport sénior (72 heures), encadrement et animation sur le temps méridien (170 heures), projet « domicile partagé » (27 heures), transmission des informations (documents supports et compte-rendu) à la mairie (18 heures).

**14.10.2022**

## **Délibération pour fixer le prix de vente du lotissement des Rosais 4.**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité de fixer le prix de vente, au m<sup>2</sup>, des lots des Rosais 4 à 62 € nets vendeur.

## **Salle multifonction : tarifs et conditions pour la mise à disposition du matériel vidéo et sono.**

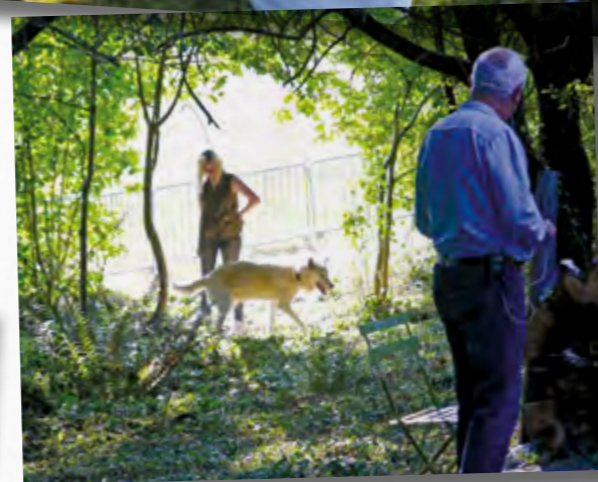
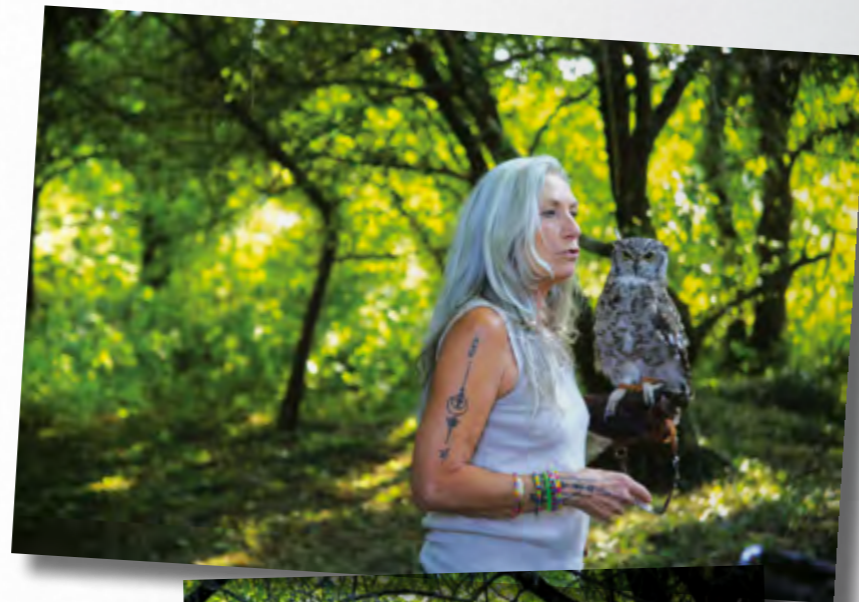
Madame LE FORT rappelle au conseil l'acquisition d'un matériel de grande qualité à la salle multifonctions : sonorisation, écran et vidéoprojecteur. Il convient de modifier les tarifs de location pour y intégrer ces équipements. Après délibération, le conseil municipal décide de valider ainsi les tarifs et conditions suivantes, par location :  
Sonorisation : 50 €  
Vidéoprojecteur et écran : 80 €  
Ensemble vidéo et sono : 100 €

# Retour en images

A travers ce pêle-mêle, nous vous proposons un retour en images sur des réalisations ou des événements qui ont marqué l'actualité de notre commune.



Inauguration du terrain Pierre LABBE



Spectacles contés loups et rapaces



Cinéma en plein air (vainqueur du budget participatif)



Repas du CCAS



Lotissements les Rosais, route du Plessis : travaux de voirie



Chantier participatif



Rencontre des garderies à l'occasion de la semaine du goût



Forum des associations

# Suite...



Remise de la médaille de la famille et de l'enfance à M et Mme GAUTIER



Rencontre avec Muriel JOURDA, sénatrice du Morbihan



Accueil des nouveaux arrivants



Remise de la médaille de l'ordre national du mérite à D. Lamballe

## VIE CULTURELLE

### le goût sauvage

18.11.2022 à 19h00

2h d'atelier pratique et de dégustations. Comment faire germer ses graines, ses légumineuses, céréales et ses graines du jardin? Utilisation de recettes aux bienfaits pour la santé!

mai - juin 2023

2 h d'atelier pratique. Présentation d'ouvrages, mises en pratique, dégustations, comment préparer un choix de fleurs et plantes comestibles de notre jardin et les inviter dans nos assiettes pour des créations culinaires, gourmandes et durables?

ATELIERS



« Voyage con la muerte » Fanny Legrand



Tarek Ben Yakhlef alias Tarek

l'ensemble des ateliers est gratuit (sur inscription)

du 14.10 au 11.11 2022

du 03.02 au 03.04 2023

## VIE ASSOCIATIVE AVLS

**AVLS est une des plus importantes associations beignonnaises, depuis quand existe-t-elle ?**

Cette association a été créée au début des années 2000 par Freddy Langlais, bien connu des beignonnais, à Iffendic. Elle a été, par la suite, mise en sommeil pendant des années, et s'est de nouveau éveillée en 2010, à Beignon.

**Quelle est l'histoire de sa création ?**

Au départ, l'association a été créée par F. Langlais afin qu'il puisse entraîner plusieurs clubs de football. Afin de rester dans un cadre légal, il a décidé de créer l'Association Vive Le Sport, pour que cette dernière soit porteuse du projet et puisse être rétribuée financièrement par ces différentes structures.

**Présentez-nous les activités proposées ? Combien de pratiquants pour chaque activité ?**

L'Association rayonne sur plusieurs activités, et catégories d'âge. Nos activités :

**ÉVEIL SPORTIF :** pour les 3-5 ans, soit 19 adhérents.

**MULTISPORTS :** pour les 6-8 ans, soit 8 adhérents.

**SECTION VÉLO DE ROUTE :** à partir de 6 ans, soit 14 adhérents.

**SECTION VTT :** à partir de 6 ans, soit 40 adhérents.

**BASKET BALL :** baby-basket pour les 4-6 ans, enfants pour le 7-10 ans et adultes à partir de 18 ans, soit 38 adhérents

**BADMINTON :** enfants 5-7ans / 8-10 ans / 11 ans et+ et adultes à partir de 18 ans, soit 35 adhérents.

**SALLE DE REMISE EN FORME :** à partir de 16 ans, soit 111 adhérents.

**De quels moyens bénéficiez-vous ? (adhésions, subventions, mise à disposition de salles....)**

Notre association emploie 2 salariés en CDI 35h/semaine qui sont rémunérés via des



Tony LANGLOIS, président de l'AVLS

conventions avec nos partenaires. Ainsi, cette année, nous avons signé des conventions avec l'EHPAD de Mauron, l'EHPAD de Guer, la mairie de Beignon, la mairie d'Augan, le Centre Social de Guer et l'Olympic Club de Beignon.

De plus, en tant qu'association, nous bénéficions du système de subvention municipale dispensé par la Mairie de Beignon, et depuis peu, nous avons installé notre salle de remise en forme au sein du tout nouveau complexe sportif. Cet espace dédié, est mis à disposition par la municipalité. Ensuite, une partie de nos revenus est basée sur les cotisations et adhésions de nos adhérents, au sein de nos différentes activités. Par ailleurs, nous avons le soutien indéfectible de nos sponsors, sur lesquels nous nous appuyons lors de nos campagnes vestimentaires. Enfin, nous avons un réseau de bénévoles actifs.

**Parlons des personnes qui font vivre l'association...**

Comme toute association loi 1901, AVLS est constitué d'un bureau, et d'un conseil d'administration. Chaque section est prise en charge par un référent, qui a pour mission la gestion des inscriptions et du paiement. L'ensemble de ces référents constitue notre conseil d'administration.

**Quels sont les projets de l'association ?**

Nous souhaitons continuer dans la dynamique actuelle, et pérenniser nos 2 manifestations phares : la randonnée VTT & pédestre qui se déroule le 2ème week-end de novembre (le 13/14 cette année), et le prix du cycliste du Muguet qui a lieu le week-end du 1er mai.

Nous réfléchissons néanmoins à la création d'un nouvel événement.

# Germaine Tillion



**Cette année, l'école Germaine Tillion a mis en place une classe fusionnée de toutes les maternelles avec deux enseignants et deux atsems.**

Ainsi, les élèves se déplacent à leur gré dans les deux salles et la partie peinture/arts visuels. A cette nouvelle organisation s'ajoute la classe en forêt avec tous les élèves de maternelle chaque vendredi. Les enfants sont ravis de toutes ces nouvelles expériences et découvertes agrémentées de différents élevages en classe.

Afin de poursuivre le travail sur le bien-être à l'école des élections de délégués ont eu lieu dans chaque classe d'élémentaire. Des réunions régulières au cours de l'année permettront des débats enrichissants sur la vie à l'école Germaine Tillion.



Des séances d'initiation de rugby et de judo ont permis aux élèves de découvrir et apprécier ces disciplines. Des séances d'éducation physique ont également lieu tout au long de l'année avec Freddy pour de nombreuses classes. Malgré des difficultés liées à la sécheresse, une partie des élèves d'élémentaire a pu bénéficier de séances de natation en allant à la piscine de La Gacilly le temps que celle de Guer puisse ouvrir.

Lors de cette première période nous avons récolté une autre partie des plantations des élèves (haricots verts en maternelle et courgettes-pommes de terre

en élémentaire). Une soupe a été réalisée et dégustée en élémentaire. Puis les classes ont enchaîné avec la semaine du goût et la découverte de différents fromages de France. Cette semaine s'est achevée par la réalisation de recettes dans chaque classe qui ont été présentées aux parents après l'école. Les parents eux-mêmes avaient joué le jeu et participé à la confection de différentes recettes. La dégustation de tous ces plats a été un moment très agréable et convivial.

Les échecs reprennent à l'école ainsi que le prix des Korrigans, travail sur une sélection de livres dans chaque niveau de classes de la maternelle au CM2. De même, la classe de CE2-CM1 a débuté une correspondance scolaire avec la Grèce, le Ghana et Tahiti.



# Sainte Marie

Depuis quelques semaines, les enfants de l'école Sainte Marie ont repris le chemin de l'école. Les enfants ont retrouvé leurs amis, leurs enseignants et tous ceux qui participent au bon fonctionnement de notre école. Les nouvelles familles et nouveaux élèves ont été accueillis dans la bonne humeur le jour de la rentrée avec le pot de rentrée qui faisait son retour après 2 années d'absence. Quel plaisir de se revoir sans les masques !

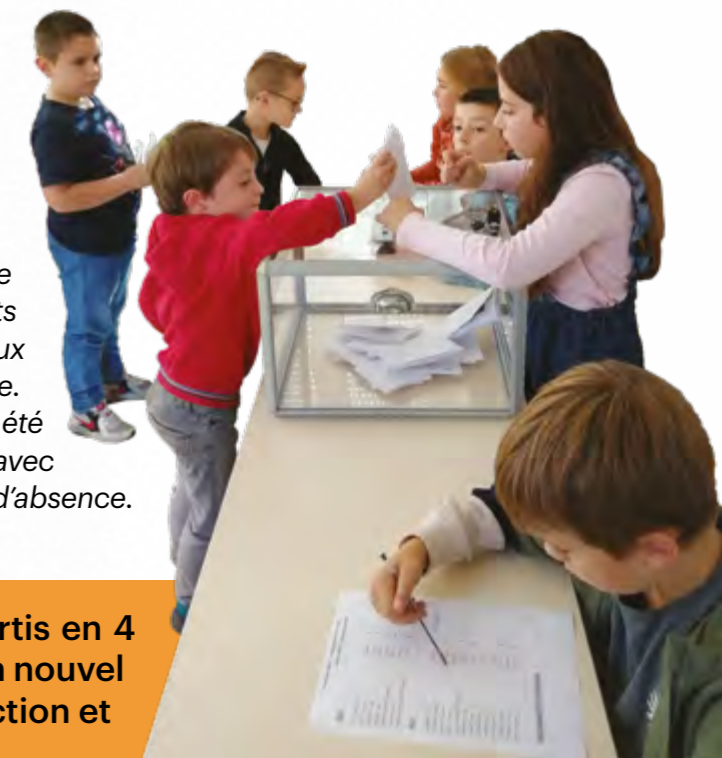
**L'effectif reste stable, 90 élèves sont répartis en 4 classes. L'équipe enseignante a accueilli un nouvel enseignant qui assure la décharge de direction et une nouvelle Asem a été recrutée.**

Au printemps dernier, l'école s'est ornée d'un nouveau logo aux entrées de l'école.

Les élections des délégués ont été effectuées avant les vacances de la Toussaint. Un/une élève par section a été élu(e) par leurs camarades ainsi 8 délégués de la PS au CM2 représenteront leurs classes lors des rencontres avec Audrey Pérot. Merci à la mairie pour le prêt de l'urne qui officialise les élections.

Les enfants de l'école Sainte Marie remercient chaleureusement Mme HOURMAND et toute son équipe municipale pour leur investissement auprès des 2 écoles beignonnaises : Tous les lundis après-midi, la salle omnisports est réservée à l'école Sainte Marie ainsi nos élèves bénéficient de très belles infrastructures qui permettent de pratiquer différents sports. L'année dernière les CE et CM ont découvert le handball, cet hiver ils vont être initiés à l'escrime. Les maternelles ont découvert le judo récemment... sans parler des séances de sport assurées chaque lundi par Freddy, animateur sportif.

La garderie municipale, au sein de l'école Sainte Marie, connaît un succès. Les activités proposées sont riches et permettent aux enfants de passer de bons moments en attendant l'arrivée des parents.



Comme toutes écoles catholiques, l'école Sainte Marie est composée de 2 associations : l'OGEC et l'APEL. L'OGEC a la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale de l'école. L'APEL est une équipe de parents engagés dans la vie et l'animation de l'établissement. Elle travaille en partenariat avec la chef d'établissement, œuvrant pour toutes les familles.



Les membres de l'OGEC et de l'APEL sont des bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement de l'école. Merci à eux ! Un grand merci aussi à toutes les personnes qui se rendent disponibles pour accompagner les classes en sorties : les mamies, les papis, les parents de l'école.



Informations pratiques :

Pour suivre les actualités de l'école, consulter notre blog: <http://ecolestemariebeignon.eklablog.com>  
Pour contacter l'école : Audrey Pérot, 02 97 75 74 00 [eco56.stema.beignon@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco56.stema.beignon@enseignement-catholique.bzh)

# VIE MUNICIPALE

## actualités de la commune

### RECENSEMENT CITOYEN



A partir de 16 ans tout jeune français doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la *journée défense et citoyenneté (JDC)*.

L'attestation est obligatoire pour se présenter par la suite à l'examen du permis de conduire, aux examens (BEP, Bac...) ou aux concours administratifs. Le recensement vous inscrit aussi sur les listes électorales. Vous pourrez alors voter.

**Où s'adresser :** A la mairie .

**Liste des pièces à fournir :** Un justificatif d'identité du jeune / Livret de famille / Justificatif de domicile des parents

### SITE INTERNET

Le nouveau site internet de la commune est en ligne, vous pouvez le découvrir à l'adresse suivante : <https://www.beignon-porte-sud-broceliande.fr/>



### ECLAIRAGE PUBLIC : NOUVEAUX HORAIRES

- Coupeure de l'éclairage à partir de 21h00 jusqu'à 6h30, soit 30 minutes avant le passage du premier bus (bourg /hameaux).
- Salle des sports: des détecteurs de présences fonctionnent de 7h00 à 23h00, tout est coupé en dehors de ces horaires.
- La zone industrielle est de compétence OBC, c'est donc la communauté de communes qui gère.
- Illuminations de Noël : Elles fonctionneront du 10 décembre 2022 au 5 janvier 2023, soit deux semaines de moins que d'habitude, et s'éteindront à 22.00.

### CARTE D'IDENTITE/PASSEPORT

Vous êtes nombreux à venir en mairie afin de faire une carte d'identité ou un passeport. La mairie de BEIGNON n'est malheureusement pas habilitée à les faire. Il vous faut vous rendre dans une mairie éligible (Guer, Plélan le Grand, Ploërmel, Malestroit, Mauron...)

**ATTENTION !** Les délais pour obtenir un rendez-vous sont très longs ! Vous devez anticiper si vous passez un concours et partez en vacances en 2023.

### « SORTIE EN FORÊT POUR LA CLASSE DU COLLÈGE »



Les élèves du collège du Querpon (Val d'Anast), accompagné par leur professeur des Sciences de la Vie et de la Terre, Jérémie Bécard, sont venus découvrir les sites forestiers de Campénéac et Beignon afin de réaliser un reportage.

Le matin, les collégiens ont identifié les dégâts liés aux incendies de cet été sur le site de Campénéac, accompagné de M. André Eon, ancien chef de centre du centre d'incendies et de secours de Campénéac et de Mme Hania Renaudie, Maire de Campénéac. Nous avons pu observer les nombreux arbres calcinés, les conséquences du feu sur des résineux et des feuillus et la résilience des végétaux.

L'après-midi, les élèves se sont rendus à Beignon pour comprendre comment se gère une forêt lors de la visite d'une exploitation forestière, accompagné de M. Gilles Le Goff. Les collégiens se sont rendu compte qu'un incendie ravage en quelques heures

le travail séculaire réalisé par les sylviculteurs. Ils ont également appris le rôle majeur des décomposeurs, comme les champignons, sur le cycle de vie des arbres.

Puis au fil de la sortie, les élèves ont pu acquérir quelques connaissances naturalistes comme l'identification d'espèces d'arbre (chêne pédonculé, chêne sessile, charme, hêtre, châtaignier, ...) et ont identifié la riche biodiversité présente dans la forêt.

Les élèves ont ainsi pu, avec une réflexion éco citoyenne, poser de nombreuses questions aux intervenants et développer des capacités de communication compatibles avec leur parcours Avenir.

Les collégiens ont saisi les enjeux d'une prévention efficace et de l'importance de connaître et respecter la forêt afin d'éviter que les drames de cet été ne se reproduisent.

## ACTIVITÉS COMMERCIALES

### actualités de la commune

#### VEMB GARAGE ETHENAR

M. VITON est un mécanicien automobile installé à son compte depuis un an sur la commune de Beignon. Diplômé du BEP/CAP mécanique automobile avec 10 ans d'expérience en garage, il vous propose ses services pour tous types de réparation (vidange, recyclage d'huile, valise diagnostic,) et se déplace à votre domicile.

VITON ETHENAR - 07 77 32 04 00  
ETHENAR.VEMB.56@GMAIL.COM





# VIE ÉCONOMIQUE

portrait d'entreprise



Zone d'Activité du Chesnot,  
19, Rue du Rocher Glissant  
56380 BEIGNON

02 97 75 77 21  
sppmmenuiserie@orange.fr

“ IL M'EST ARRIVÉ D'ALLER SUR LES CHANTIERS EN FAUTEUIL ROULANT POUR CONTINUER À BOSSER ”

Thierry PORTAL, dirigeant de SPPM.

16

**Vous êtes le dirigeant de SPPM mais pouvez-vous nous expliquer ce que signifie SPPM ?**

SPPM signifie Société Portal Pose de Menuiserie, j'avais trois jours pour trouver un nom. J'ai fait au plus simple et efficace. Nous sommes donc une entreprise de menuiseries. Nous intervenons dans de multiples domaines comme la pose de parquet, de portails, de fenêtres et de portes, la création de carport, la création de terrasses et les petites extensions. Nous intervenons sur le secteur de Beignon, Plélan-le Grand et Ploërmel majoritairement. Ce métier est un métier passion pour moi, même si les métiers d'ébénistes et de menuisiers purs se perdent de plus en plus. Je préfère faire des créations que de poser des fenêtres. J'aime créer, dessiner et réaliser mes croquis.

**Pouvez-vous nous raconter votre parcours professionnel et comment vous avez choisi Beignon pour implanter votre entreprise ?**

J'ai commencé mon apprentissage en 1985 à Beignon chez M. André Lamballe. Je suis resté dans cette entreprise une quinzaine d'années. Puis j'ai eu l'opportunité d'obtenir un poste de poseur métreur à Rennes pendant 4 ans. Suite au dépôt de bilan de cette entreprise, j'ai eu envie

de me lancer à mon compte et de créer ma propre entreprise. J'ai donc commencé par chercher un local sur la commune car je résidais déjà à Beignon. C'est M. André Lamballe qui est venu me dire qu'un local était disponible rue du Rocher Glissant. Et cela fait 19 ans que je suis installé sur la commune.

**Combien de personnes dirigez-vous aujourd'hui ?**

Nous avons commencé à deux. On ne comptait pas nos heures. Aujourd'hui, nous sommes 12 poseurs et 4 personnes à l'administratif. Nous recrutons beaucoup d'apprentis ainsi que des stagiaires. Nous sommes en lien avec différentes écoles dont le lycée de Brocéliande mais aussi le CFA de Rennes. *L'été, nous recrutons aussi entre 3 et 4 jeunes du secteur qui souhaitent trouver un travail dès 16 ans.*

**Est-il facile de trouver du personnel qualifié aujourd'hui ?**

Nous ne rencontrons pas de difficultés majeures dans notre secteur. Mais j'ai toujours préféré avoir du personnel de qualité que du personnel en grande quantité. J'ai surtout la chance d'avoir mon fils, Lukian, qui travaille avec moi depuis maintenant 5 ans et qui m'apporte

énormément de soutien.

**Quelles ont été les conséquences des périodes de confinement pour SPPM ?**

Nous avons été fermé en tout et pour tout 15 jours.

**Quelle a été votre plus belle réalisation ?**

J'ai beaucoup de chantiers dont je suis fier mais les deux plus importants pour moi resteront l'école publique Germaine Tillion et la nouvelle mairie de Beignon.

**Pouvez-vous nous raconter une anecdote sur une commande particulière, voire bizarre ?**

J'ai été contacté par des clients qui souhaitaient réaliser une maison comme celle du film Arthur et les Minimoys, j'ai dû leur faire comprendre que je ne pouvais pas réaliser ce genre de constructions.

**Comment envisagez-vous l'avenir de SPPM ?**

Pour commencer, l'an prochain, nous fêtons les 20 ans de SPPM. Je suis plutôt serein pour l'année à venir car nous avons un cahier de commandes bien rempli. Les années suivantes m'inquiètent à cause de la hausse de matériaux et celle des énergies entre autres.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## PÔLE ENFANCE DE LA GACILLY

En tant que Vice-Présidente chargée de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, Sylvie HOURMAND suit la construction du pôle enfance de La Gacilly situé à proximité immédiate de la gendarmerie. Les recrutements ont eu lieu en dépit du retard pris par le chantier. Ouverture du multi-accueil prévue début Janvier, du Centre de loisirs fin février 2023.



**L'objectif du projet était de regrouper sous un même toit**

- Un multi-accueil (18 enfants jusqu'à 3 ans)
- Un lieu d'accueil enfant/parent
- Un ALSH (centre de loisirs pour 60 enfants)
- Le RAM du Pays de la Gacilly

17

## TU AS ENTRE 15 ET 18 ANS.....

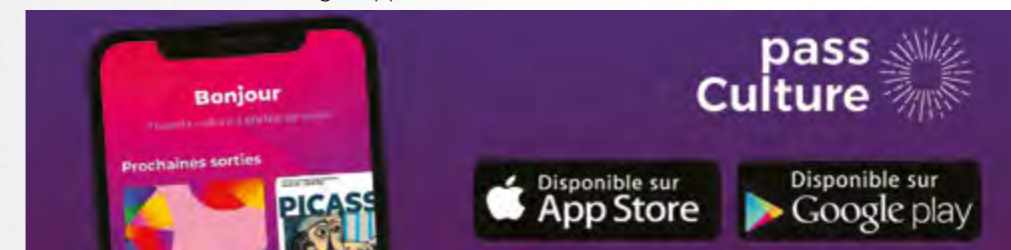
### PROFITE DE TON PASS CULTURE POUR DÉCOUVRIR LA CULTURE AUTOUR DE TOI !

**Tu as entre 15 et 17 ans :** Avec ton pass Culture, tu peux utiliser le montant qui t'est attribué pour des offres publiées sur le site, dont le prix ne dépasse pas ton crédit disponible : livres, places de concert, de théâtre, de cinéma, de spectacle, la liste est longue ! (Les jeux vidéo et les offres numériques payantes ne sont cependant pas disponibles, à l'exception de la presse numérique et des e-books.)

**Tu as 18 ans :** Avec ton pass Culture, tu peux réserver des places de concert, de théâtre, de cinéma, de spectacle, ton billet pour un festival mais aussi acheter des livres, des vinyles, prendre des cours de musique, de photo ou encore prendre un abonnement à une plateforme de streaming.

**Comment ça marche ?** Une fois ton compte pass Culture activé, 300 euros sont crédités directement sur ton compte. Le pass Culture a mis en place un plafond de 100 euros pour les biens numériques afin de te permettre de découvrir et diversifier tes pratiques culturelles.

**Comment faire ?** Télécharge l'application avec le Qr Code



pass Culture

## NOTRE FAMILLE UKRAINIENNE



**VALENTINA, LENA, ANNA ET LEURS CINQ ENFANTS SONT ORIGINAIRES DE DNIPRO EN UKRAINE, VILLE DE PLUS DE 1,4 MILLION HABITANTS SITUÉE AU SUD-EST DU PAYS. ELLES Y OCCUPAIENT DIFFÉRENTS POSTES À RESPONSABILITÉ : LÉNA ÉTAIT ÉCONOMISTE DANS UNE BANQUE, ANNA ÉTAIT JURISTE DANS UN CABINET DE NOTAIRES ET VALENTINA ÉTAIT PROFESSEUR DE FRANÇAIS.**

Le 24 février 2022, l'Ukraine est attaquée par la Russie. Deux semaines après le début de la guerre, les militaires russes occupent une centrale nucléaire à proximité de DNIPRO. Valentina propose à Anna et Léna de rejoindre la France par l'intermédiaire d'une cousine en France. Dans un premier temps Anna et Léna refusent car elles ne veulent pas laisser leur famille à DNIPRO. C'est à la suite de l'occupation de la centrale nucléaire par les Russes, que les trois mamans décident de venir en France avec les enfants. Leurs maris sont restés en Ukraine pour aider les réfugiés. L'exode a duré 3 jours en train.

### L'EXODE

Elles racontent avec émotion les moments difficiles : le voyage entre l'Ukraine et la frontière polonaise entassés dans des wagons sans éclairage, les enfants dormant sur leurs

genoux. Personne n'osait quitter sa place de crainte qu'elle ne soit immédiatement prise d'assaut. Pas de sanitaires à disposition. Les enfants âgés de 9 à 17 ans ont été très marqués par ce voyage éprouvant.

Une fois arrivée en Pologne, la famille rencontre une bénévole qui les conduit en voiture jusqu'à la frontière Allemande. A Cologne, elles prennent le train pour la Belgique puis direction Paris et enfin Vannes et Beignon. Quel périple !

C'est le 12 mars que la famille arrive enfin chez nous. Elle reçoit un accueil magnifique à Vannes d'abord puis ensuite à Beignon. Elle a pu compter sur une grande mobilisation de la population qui en 48 heures meuble la maison et fournit des vêtements pour leurs enfants. Ceux-ci ont pu très vite être scolarisés, cela a constitué une étape primordiale de leur bonne intégration.

## PORTRAIT DE BEIGNONNAIS



### LA SCOLARISATION DES ENFANTS

Sacha est en classe de 5ème, le plus difficile pour lui a été la barrière de la langue. Heureusement pour lui, un de ses camarades de classe parlait couramment anglais et cela l'a beaucoup aidé. Pour Sergueï en classe de CE2, l'arrivée en France était source de peur et d'angoisse. Maintenant c'est beaucoup mieux mais « il n'aime pas les dictées ». Il est fier de son travail et a de bonnes appréciations. Denis est en 6ème. L'écriture reste difficile pour lui et les mathématiques compliquées car il ne comprend pas forcément les consignes. Paulina est aussi en 6ème, la scolarisation se passe bien malgré un début difficile. Le fait de réussir à se faire de amis aide beaucoup à son intégration. Quant à Lisa, elle est en seconde. Elle reconnaît avoir eu un peu plus de facilités que les autres car elle avait déjà commencé à étudier le français en Ukraine, elle avait donc quelques notions. Tous se sont bien intégrés socialement et pratiquent des activités sportives à Beignon (tennis de table, badminton).

Très vite, nos trois mamans ont cherché à avoir une activité professionnelle. Rapidement, elles sont embauchées par Dominique Lamballe à Fenêtréa. Pour elles, c'est important de travailler car cela leur procure une indépendance financière et leur permet de montrer aux enfants qu'elles font tout pour s'intégrer dans notre commune. Ce qui les touche le plus reste la solidarité dont font preuve les gens à leur égard (les gens présents à leur arrivée, les copains des enfants et leurs parents, les voisins, les bénévoles qui leur dispensent des cours de français...).

Quant à la question de l'avenir, elles souhaitent évidemment rejoindre l'Ukraine dès que la situation le permettra afin de retrouver leurs familles. Pour l'instant elles vivent au jour le jour et apprennent à découvrir la Bretagne pendant leurs jours de repos...

Elles n'oublieront jamais cette parenthèse.

# ÉTAT CIVIL 2022

mai - novembre

## NAISSANCES

DENOT Olivia	Mai
FONCHAIN Nélyo	Juin
COUTIN Adèle	Juin
MORIN ANGOSTO Matthieu	Juillet
BORDES Garance	Juillet
GRIPPON Lucile	Juillet
MARTEAU Eléonore	Septembre
TERTRAIS Garance	Septembre

## MARIAGE

LOUDIN Gregory & BRISSET Emilie	Avril
LEPOURREAU Benjamin & MOSIN Valérienne	Mai
JOLY Julien & RENIMEL Karine	Mai
GIBOIRE Patrice & TIELLES Sophie	Mai
MAURAS Benoît & BOUCHERON Véronique	Juillet
BELLANCE Stéphane-Junior & VERCOUTRE Aurore	Juillet
BOMPAYS Yoan & LE BORGNE Ludivine	Juillet
TANI Arnaud & MALGOGNE Déborah	Août
CHIALE Jean-Michel & MAILLET Mathilde	Août
COUTIN Antoine & GRU Carole	Octobre


## DÉCÈS

CREANGE Didier	Juin
SAUVEUR André	Juin
GRANDIL Alain	Juillet
RICHARD Yvonnick	Août
DRUAIS Rémy	Août
ROUE Jeanine	Octobre

## POUR NOUS CONTACTER

Si vous ne pouvez pas vous rendre en mairie pour rencontrer Mme le Maire ou ses adjoints, vous pouvez les contacter par:

 [mairie@beignon.fr](mailto:mairie@beignon.fr)

 02 97 75 73 55

## PERMANENCES

Sylvie HOURMAND  
sur RDV, disponible du lundi au samedi

Vincent DUVIC  
le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h,  
les autres jours sur RDV

Sandra LE FORT, Pierrick FEUTELAIS,  
Cellia BIENVENU, Joël BADOUAL  
sur RDV



Le réseau de transport public 100% Bretagne



**La région, la communauté de communes et Redon agglomération financent**

**la nouvelle ligne de bus**  
**qui desservira Plélan le Grand, Beignon, Guer, Carentoir, la Gacilly et Redon.**



une douzaine d'allers-retours par jour à compter du 1er janvier 2023 !